

PROGRAMME D' ACTIONS DE L' AGENDA 21 DE SAINT SELVE
Proposition de projets

ACTION n° 9 – Cartographier l'accès à des espaces de ressourcement (espaces verts, nature)

1 - CADRE STRATEGIQUE :

Axe 1 / Plus de solidarité et de cohésion

Objectif 3 : Garantir la cohésion sociale à travers l'accès aux fonctions communales (Logement abordable, transport, emploi, culture, nature)

Elu référent : Alain MORENO

Chef de projet : Georges MAJOURAU/Francis GUIONIE

2 - LE PROJET :

Contexte et objectifs visés :

Contexte : Quand le nom même de notre commune fait référence au bois nous nous devons permettre aux saint selvais de redécouvrir le patrimoine naturel qui fait la richesse de notre village.

Objectif : Recenser les chemins ruraux, les réhabiliter, les entretenir pour créer des boucles pédestres et des correspondances avec les communes limitrophes.

Descriptif du projet par étapes :

1. Recensement des chemins ruraux.
2. Repérage et Vérification de leur bonne assiette cadastrale.
3. Réhabilitation des chemins ruraux (nettoyage).
4. Balisage des chemins.
5. Information du public (bulletin municipal, site internet de la Mairie et de la CCM).

Quels sont les effets bénéfiques attendus du projet sur :

			
L'environnement	L'économie	La vie sociale	La bonne gouvernance
- Mieux connaître l'environnement communal pour mieux le préserver.		- Permettre à tous de vivre en harmonie avec leur environnement facteur de bien-être.	

Cohérence de l'action avec les 5 finalités du développement durable :

- Changements climatiques
- Biodiversité, milieux, ressources
- Epanouissement de tous
- Cohésion sociale et solidarité
- Production et consommation responsable

3 -MODALITE DE MISE EN OEUVRE :

Pilotage du projet :

Alain MORENO, Georges MAJOURAU, Francis GUIONIE, Sophie FRANCOIS (information site de la Mairie), les associations Marathon des Graves, l'Ecllosion, ASCCG, le Conseil des Sages et la CCM.

Planning (date début et fin prévisionnelle) :

Principaux postes	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1. Recensement des chemins ruraux.						
2. Repérage et Vérification de leur bonne assiette cadastrale.						
3. Réhabilitation des chemins ruraux (nettoyage).						
4. Balisage des chemins.						
5. Information du public (bulletin municipal, site internet de la Mairie et de la CCM).						

Budget et financement :

Budget global estimé	2 500 €
Proposition de plan de financement	Auto-financement : 2 500 €
	Financement externe :
	Partenaires et part prise à leur charge :

4 -SUIVI DU PROJET - CRITERES D'EVALUATION :

Indicateur 1	Etat actuel	Résultat attendu
Nombre de création de boucle de randonnée	0	1
Indicateur 2	Etat actuel	Résultat attendu
Nombre de réouverture de chemin rural	0	2